



13 Jul 2026 -14:29

Appartient à Conseil des ministres du 10 juillet 2026

Octroi d'aide à huit projets dans le cadre du fonds de transition énergétique

Sur proposition du ministre de l'Énergie Mathieu Bihet, le Conseil des ministres a approuvé huit projets d'arrêté royal concernant l'octroi d'aide à huit projets sélectionnés dans le cadre du Fonds de transition énergétique.

Suite à l'accord de gouvernement fédéral de 2025, il a été décidé de prioriser lors de ce dixième appel à projets l'axe thématique "applications de l'énergie nucléaire".

Le Fonds de transition énergétique est alimenté par la redevance annuelle due par le propriétaire des centrales nucléaires Doel 1 et Doel 2 à l'État fédéral en contrepartie de la prolongation de la durée de permission de production industrielle d'électricité à partir de la fission de combustibles nucléaires.

Les recettes de ce fonds peuvent être affectées pour la subvention de projets en matière de transition énergétique. À la suite d'un appel à déposer des propositions de projets en 2025, huit projets ont été sélectionnés pour recevoir des subventions : ICRH-W7X Upgrade, PRORANE, SMART-C-HUB, NuPowerBE, NUCLEAR, FLEX-SMR, FUSION et CORE-GRID.

Les projets sont soumis à la signature du Roi.

Huit projets d'arrêtés royaux concernant l'octroi de l'aide aux 8 projets retenus à la suite de l'appel à propositions du 6 novembre 2025, conformément à l'article 3, §6, de l'arrêté royal du 9 mai 2017 fixant les modalités d'utilisation du Fonds de transition énergétique

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Mathieu Bihet, ministre de l'Énergie
Rue Ducale 61
1000 Bruxelles
Belgique
<https://bihet.belgium.be>
info@bihet.belgium.be

SepantaSehati
Porte-parole (FR)
+32 492 70 43 29
sepanta.sehati@bihet.belgium.be

Maxim Laporte
Porte-parole (NL)
+32 474 77 70 30
maxim.laporte@bihet.belgium.be

